

Deux ou trois fois par an, à l'occasion de solennités importantes, comme les bals de l'ambassade d'Autriche ou les soirées de lady Billingsstone, la comtesse de Dreux-Soubise mettait sur ses blanches épaules « le Collier de la Reine ».

C'était bien le fameux collier, le collier légendaire que Böhmer et Bassenge, joailliers de la couronne, destinaient à la Du Barry, que le cardinal de Rohan-Soubise crut offrir à Marie-Antoinette, reine de France, et que l'aventurière Jeanne de Valois, comtesse de la Motte, dépeça un soir de février 1785, avec l'aide de son mari et de leur complice Rétaux de Villette.

Pour dire vrai, la monture seule était authentique. Rétaux de Villette l'avait conservée, tandis que le sieur de la Motte et sa femme dispersaient aux quatre vents les pierres brutalement desserties, les admirables pierres si soigneusement choisies par Böhmer. Plus tard, en Italie, il la vendit à Gaston de Dreux-Soubise, neveu et héritier du cardinal, sauvé par lui de la ruine lors de la retentissante banqueroute de Rohan-Guéménée, et qui en souvenir de son oncle, racheta les quelques diamants qui restaient en la possession du bijoutier anglais Jefferys, les compléta avec d'autres de valeur beaucoup moindre, mais de même dimension, et parvint à reconstituer le merveilleux « collier en esclavage », tel qu'il était sorti des mains de Böhmer et Bassenge.

De ce bijou historique, pendant près d'un siècle, les Dreux-Soubise s'enorgueillirent. Bien que diverses circonstances eussent notablement diminué leur fortune, ils aimèrent mieux réduire leur train de maison que d'aliéner la royale et précieuse relique. En particulier le comte actuel y tenait comme on tient à la demeure de ses pères. Par prudence, il avait loué un coffre au Crédit Lyonnais pour l'y déposer. Il allait l'y chercher lui-même l'après-midi du jour où sa femme voulait s'en parer, et l'y reportait lui-même le lendemain.

Ce soir-là, à la réception du Palais de Castille, la comtesse eut un véritable succès, et le roi Christian, en l'honneur de qui la fête était donnée, remarqua sa beauté magnifique. Les pierreries ruisselaient autour du cou gracieux. Les mille facettes des diamants brillaient et scintillaient comme des flammes à la clarté des lumières. Nulle autre

qu'elle, semblait-il, n'eût pu porter avec tant d'aisance et de noblesse le fardeau d'une telle parure.

Ce fut un double triomphe, que le comte de Dreux goûta profondément, et dont il s'applaudit quand ils furent rentrés dans la chambre de leur vieil hôtel du faubourg Saint-Germain. Il était fier de sa femme, et tout autant peut-être du bijou qui illustrait sa maison depuis quatre générations. Et sa femme en tirait une vanité un peu puérile, mais qui était bien la marque de son caractère altier.

Non sans regret elle détacha le collier de ses épaules et le tendit à son mari qui l'examina avec admiration, comme s'il ne le connaissait point. Puis l'ayant remis dans son écrin de cuir rouge aux armes du Cardinal, il passa dans un cabinet voisin, sorte d'alcôve plutôt que l'on avait complètement isolée de la chambre, et dont l'unique entrée se trouvait au pied de leur lit. Comme les autres fois, il le dissimula sur une planche assez élevée, parmi des cartons à chapeau et des piles de linge. Il referma la porte et se dévêtit.

Au matin, il se leva vers neuf heures, avec l'intention d'aller, avant le déjeuner, jusqu'au Crédit Lyonnais. Il s'habilla, but une tasse de café et descendit aux écuries. Là, il donna des ordres. Un des chevaux l'inquiétait. Il le fit marcher et trotter devant lui dans la cour. Puis il retourna près de sa femme.

Elle n'avait point quitté la chambre et se coiffait, aidée de sa bonne. Elle lui dit :

« Vous sortez !

- Oui... pour cette course...

- Ah ! en effet... c'est plus prudent... »

Il pénétra dans le cabinet. Mais, au bout de quelques secondes, il demanda, sans le moindre étonnement d'ailleurs :

« Vous l'avez pris, chère amie ? »

Elle répliqua :

« Comment ? mais non, je n'ai rien pris.

- Vous l'avez dérangé.

- Pas du tout... je n'ai même pas ouvert cette porte. »

Il apparut, décomposé, et il balbutia, la voix à peine intelligible :

« Vous n'avez pas ?... Ce n'est pas vous ?... Alors... »

Elle accourut, et ils cherchèrent fiévreusement, jetant les cartons à terre et démolissant les piles de linge. Et le comte répétait :

« Inutile... tout ce que nous faisons est inutile... C'est ici, là, sur cette planche, que je l'ai mis.

- Vous avez pu vous tromper.

- C'est ici, là, sur cette planche, et pas sur une autre. »

Ils allumèrent une bougie, car la pièce était assez obscure, et ils enlevèrent tout le linge et tous les objets qui l'encombraient. Et quand il n'y eut plus rien dans le cabinet, ils durent s'avouer avec désespoir que le fameux collier, « le Collier en esclavage de la Reine », avait disparu.

De nature résolue, la comtesse, sans perdre de temps en vaines lamentations, fit prévenir le commissaire, M. Valorbe, dont ils avaient eu déjà l'occasion d'apprécier l'esprit sagace et la clairvoyance. On le mit au courant par le détail, et tout de suite il demanda :

« Êtes-vous sûr, Monsieur le comte, que personne n'a pu traverser la nuit votre chambre.

- Absolument sûr. J'ai le sommeil très léger. Mieux encore : la porte de cette chambre était fermée au verrou. J'ai dû le tirer ce matin quand ma femme a sonné la bonne.

- Et il n'existe pas d'autre passage qui permette de s'introduire dans le cabinet ?

- Aucun.

- Pas de fenêtre ?

- Si, mais elle est condamnée.

- Je désirerais m'en rendre compte... »

On alluma des bougies, et aussitôt M. Valorbe fit remarquer que la fenêtre n'était condamnée qu'à mi-hauteur, par un bahut, lequel en outre ne touchait pas exactement aux croisées.

« Il y touche suffisamment, répliqua M. de Dreux, pour qu'il soit impossible de le déplacer sans faire beaucoup de bruit.

- Et sur quoi donne cette fenêtre ?

- Sur une courette intérieure.

- Et vous avez encore un étage au-dessus de celui-là ?

- Deux, mais au niveau de celui des domestiques, la courette est protégée par une grille à petites mailles. C'est pourquoi nous avons si peu de jour. »

D'ailleurs, quand on eut écarté le bahut, on constata que la fenêtre était close, ce qui n'aurait pas été si quelqu'un avait pénétré du dehors.

« À moins, observa le comte, que ce quelqu'un ne soit sorti par notre chambre.

- Auquel cas, vous n'auriez pas trouvé le verrou de cette chambre poussé. »

Le commissaire réfléchit un instant, puis se tournant vers la comtesse :

« Savait-on dans votre entourage, Madame, que vous deviez porter ce collier hier soir ?

- Certes, je ne m'en suis pas cachée. Mais personne ne savait que nous l'enfermions dans ce cabinet.
- Personne ?
- Personne... À moins que...
- Je vous en prie, Madame, précisez. C'est là un point des plus importants. »

Elle dit à son mari :

« Je songeais à Henriette.

- Henriette ? Elle ignore ce détail comme les autres.
- En es-tu certain ?
- Quelle est cette dame ? interrogea M. Valorbe.
- Une amie de couvent, qui s'est fâchée avec sa famille pour épouser une sorte d'ouvrier. À la mort de son mari, je l'ai recueillie avec son fils, et leur ai meublé un appartement dans cet hôtel. »

Et elle ajouta avec embarras :

« Elle me rend quelques services. Elle est très adroite de ses mains.

- À quel étage habite-t-elle ?
- Au nôtre, pas loin du reste... à l'extrémité de ce couloir... Et même, j'y pense... la fenêtre de sa cuisine...
- Ouvre sur cette courette, n'est-ce pas ?
- Oui, juste en face de la nôtre. »

Un léger silence suivit cette déclaration.

Puis M. Valorbe demanda qu'on le conduisît auprès d'Henriette.

Ils la trouvèrent en train de coudre, tandis que son fils Raoul, un bambin de six à sept ans, lisait à ses côtés. Assez étonné de voir le misérable appartement qu'on avait meublé pour elle, et qui se composait au total d'une pièce sans cheminée et d'un réduit servant de cuisine, le commissaire la questionna. Elle parut bouleversée en apprenant le vol commis. La veille au soir, elle avait elle-même habillé la comtesse et fixé le collier autour de son cou.

« Seigneur Dieu ! s'écria-t-elle, qui m'aurait jamais dit ?

- Et vous n'avez aucune idée ? pas le moindre doute ? Il est possible cependant que le coupable ait passé par votre chambre. »

Elle rit de bon cœur, sans même imaginer qu'on pouvait l'effleurer d'un soupçon :

« Mais je ne l'ai pas quittée, ma chambre ! je ne sors jamais, moi. Et puis, vous n'avez donc pas vu ? »

Elle ouvrit la fenêtre du réduit.

« Tenez, il y a bien trois mètres jusqu'au rebord opposé.

- Qui vous a dit que nous envisagions l'hypothèse d'un vol effectué par là ?

- Mais... le collier n'était-il pas dans le cabinet ?

- Comment le savez-vous ?

- Dame ! j'ai toujours su qu'on l'y mettait la nuit... on en a parlé devant moi... «

Sa figure, encore jeune, mais que les chagrins avaient flétrie, marquait une grande douceur et de la résignation. Cependant elle eut soudain, dans le silence, une expression d'angoisse, comme si un danger l'eût menacée. Elle attira son fils contre elle. L'enfant lui prit la main et l'embrassa tendrement.

« Je ne suppose pas, dit M. de Dreux au commissaire, quand ils furent seuls, je ne suppose pas que vous la soupçonniez ? Je réponds d'elle. C'est l'honnêteté même.

- Oh ! je suis tout à fait de votre avis, affirma M. Valorbe. C'est tout au plus si j'avais pensé à une complicité inconsciente. Mais je reconnais

que cette explication doit être abandonnée... d'autant qu'elle ne résout nullement le problème auquel nous nous heurtons. »

Le commissaire ne poussa pas plus avant cette enquête, que le juge d'instruction reprit et compléta les jours suivants. On interrogea les domestiques, on vérifia l'état du verrou, on fit des expériences sur la fermeture et sur l'ouverture de la fenêtre du cabinet, on explora la courette de haut en bas... Tout fut inutile. Le verrou était intact. La fenêtre ne pouvait s'ouvrir ni se fermer du dehors.

Plus spécialement, les recherches visèrent Henriette, car, malgré tout, on en revenait toujours de ce côté. On fouilla sa vie minutieusement, et il fut constaté que, depuis trois ans, elle n'était sortie que quatre fois de l'hôtel, et les quatre fois pour des courses que l'on put déterminer. En réalité, elle servait de femme de chambre et de couturière à Madame de Dreux, qui se montrait à son égard d'une rigueur dont tous les domestiques témoignèrent en confidence.

« D'ailleurs, disait le juge d'instruction, qui, au bout d'une semaine, aboutit aux mêmes conclusions que le commissaire, en admettant que nous connaissions le coupable, et nous n'en sommes pas là, nous n'en saurions pas davantage sur la manière dont le vol a été commis. Nous sommes barrés à droite et à gauche par deux obstacles : une porte et une fenêtre fermées. Le mystère est double ! Comment a-t-on pu s'introduire, et comment, ce qui était beaucoup plus difficile, a-t-on pu s'échapper en laissant derrière soi une porte close au verrou et une fenêtre fermée ? »

Au bout de quatre mois d'investigations, l'idée secrète du juge était celle-ci : M. et M^{me} de Dreux, pressés par des besoins d'argent, qui, de fait, étaient considérables, avaient vendu le Collier de la Reine. Il classa l'affaire.

Le vol du précieux bijou porta aux Dreux-Soubise un coup dont ils gardèrent longtemps la marque. Leur crédit n'étant plus soutenu par la sorte de réserve que constituait un tel trésor, ils se trouvèrent en face de créanciers plus exigeants et de prêteurs moins favorables. Ils durent couper dans le vif, aliéner, hypothéquer. Bref, c'eût été la ruine si deux gros héritages de parents éloignés ne les avaient sauvés.

Ils souffrirent aussi dans leur orgueil, comme s'ils avaient perdu un quartier de noblesse. Et, chose bizarre, ce fut à son ancienne amie de pension que la comtesse s'en prit. Elle ressentait contre elle une véritable rancune et l'accusait ouvertement. On la relégua d'abord à l'étage des domestiques, puis on la congédia du jour au lendemain.

Et la vie coula, sans événements notables. Ils voyagèrent beaucoup.

Un seul fait doit être relevé au cours de cette époque. Quelques mois après le départ d'Henriette, la comtesse reçut d'elle une lettre qui la remplit d'étonnement :

*« Madame,
« Je ne sais comment vous remercier. Car c'est bien vous, n'est-ce pas, qui m'avez envoyé cela ? Ce ne peut être que vous. Personne autre ne connaît ma retraite au fond de ce petit village. Si je me trompe, excusez-moi, et retenez du moins l'expression de ma reconnaissance pour vos bontés passées... »*

Que voulait-elle dire ? Les bontés présentes ou passées de la comtesse envers elle se réduisaient à beaucoup d'injustices. Que signifiaient ces remerciements ?

Sommée de s'expliquer, elle répondit qu'elle avait reçu par la poste, en un pli non recommandé ni chargé, deux billets de mille francs. L'enveloppe, qu'elle joignait à sa réponse, était timbrée de Paris et ne portait que son adresse, tracée d'une écriture visiblement déguisée.

D'où provenaient ces deux mille francs ? Qui les avait envoyés ? La justice s'informa. Mais quelle piste pouvait-on suivre parmi ces ténèbres ?

Et le même fait se reproduisit douze mois après. Et une troisième fois ; et une quatrième fois ; et chaque année pendant six ans, avec cette différence que la cinquième et la sixième année, la somme doubla, ce qui permit à Henriette, tombée subitement malade, de se soigner comme il convenait.

Autre différence : l'administration de la poste ayant saisi une des lettres sous prétexte qu'elle n'était point chargée, les deux dernières lettres furent envoyées selon le règlement, la première datée de Saint-Germain, l'autre de Suresnes. L'expéditeur signa d'abord Anquety, puis Péchard. Les adresses qu'il donna étaient fausses.

Au bout de six ans, Henriette mourut. L'énigme demeura entière.

*

* *

Tous ces événements sont connus du public. L'affaire fut de celles qui passionnèrent l'opinion, et c'est un destin étrange que celui de ce collier, qui, après avoir bouleversé la France à la fin du dix-huitième siècle, souleva encore tant d'émotion un siècle plus tard. Mais ce que je vais dire est ignoré de tous, sauf des principaux intéressés et de quelques personnes auxquelles le comte demanda le secret absolu. Comme il est probable qu'un jour ou l'autre elles manqueront à leur promesse, je n'ai, moi, aucun scrupule à déchirer le voile et l'on aura ainsi, en même temps que la clef de l'énigme, l'explication de la lettre publiée par les journaux d'avant-hier matin, lettre extraordinaire qui ajoutait encore, si c'est possible, un peu d'ombre et de mystère aux obscurités de ce drame.

Il y a cinq jours de cela. Au nombre des invités qui déjeunaient chez M. de Dreux-Soubise, se trouvaient ses deux nièces et sa cousine, et, comme hommes, le président d'Essaville, le député Bochas, le chevalier Floriani que le comte avait connu en Sicile, et le général marquis de Rouzières, un vieux camarade de cercle.

Après le repas, ces dames servirent le café, et les messieurs eurent l'autorisation d'une cigarette, à condition de ne point désertier le salon. On causa. L'une des jeunes filles s'amusa à faire les cartes et à dire la bonne aventure. Puis on en vint à parler de crimes célèbres. Et c'est à ce propos que M. de Rouzières, qui ne manquait jamais l'occasion de taquiner le comte, rappela l'aventure du collier, sujet de conversation que M. de Dreux avait en horreur.

Aussitôt chacun donna son avis. Chacun recommença l'instruction à sa manière. Et, bien entendu, toutes les hypothèses se contredisaient, toutes également inadmissibles.

« Et vous, Monsieur, demanda la comtesse au chevalier Floriani, quelle est votre opinion ?

- Oh ! moi, je n'ai pas d'opinion, Madame. »

On se récria. Précisément le chevalier venait de raconter très brillamment diverses aventures auxquelles il avait été mêlé avec son père, magistrat à Palerme, et où s'étaient affirmés son jugement et son goût pour ces questions.

« J'avoue, dit-il, qu'il m'est arrivé de réussir alors que de plus habiles avaient renoncé. Mais de là à me considérer comme un Sherlock Holmes... Et puis, c'est à peine si je sais de quoi il s'agit. »

On se tourna vers le maître de la maison. À contre-cœur, il dut résumer les faits. Le chevalier écouta, réfléchit, posa quelques interrogations, et murmura :

« C'est drôle... à première vue il ne me semble pas que la chose soit si difficile à deviner. »

Le comte haussa les épaules. Mais les autres personnes s'empressèrent autour du chevalier, et il reprit d'un ton un peu dogmatique :

« En général, pour remonter à l'auteur d'un crime ou d'un vol, il faut déterminer comment ce crime ou ce vol ont été commis, ou du moins ont pu être commis. Dans le cas actuel, rien de plus simple selon moi, car nous nous trouvons en face, non pas de plusieurs hypothèses, mais d'une certitude, d'une certitude unique, rigoureuse, et qui s'énonce ainsi : l'individu ne pouvait entrer que par la porte de la chambre ou par la fenêtre du cabinet. Or, on n'ouvre pas, de l'extérieur, une porte verrouillée. Donc il est entré par la fenêtre.

- Elle était fermée et on l'a retrouvée fermée, déclara nettement M. de Dreux.

- Pour cela, continua Floriani sans relever l'interruption, il n'a eu besoin que d'établir un pont, planche ou échelle, entre le balcon de la cuisine et le rebord de la fenêtre, et dès que l'écrin...

- Mais je vous répète que la fenêtre était fermée ! s'écria le comte avec impatience. »

Cette fois Floriani dut répondre. Il le fit avec la plus grande tranquillité, en homme qu'une objection aussi insignifiante ne trouble point.

« Je veux croire qu'elle l'était, mais n'y a-t-il pas un vasistas ?

- Comment le savez-vous ?

- D'abord c'est presque une règle dans les hôtels de cette époque. Et ensuite il faut bien qu'il en soit ainsi, puisque, autrement, le vol est inexplicable.

- En effet, il y en a un, mais il était clos, comme la fenêtre. On n'y a même pas fait attention.

- C'est un tort. Car si on y avait fait attention, on aurait vu évidemment qu'il avait été ouvert.

- Et comment ?

- Je suppose que, pareil à tous les autres, il s'ouvre au moyen d'un fil de fer tressé, muni d'un anneau à son extrémité inférieure ?

- Oui.

- Et cet anneau pendait entre la croisée et le bahut ?

- Oui, mais je ne comprends pas...

- Voici. Par une fente pratiquée dans le carreau, on a pu, à l'aide d'un instrument quelconque, mettons une baguette de fer pourvue d'un crochet, agripper l'anneau, peser et ouvrir. »

Le comte ricana :

« Parfait ! parfait ! vous arrangez tout cela avec une aisance ! seulement vous oubliez une chose, cher Monsieur, c'est qu'il n'y a pas eu de fente pratiquée dans le carreau.

- Il y a eu une fente.

- Allons donc ! on l'aurait vue.

- Pour voir il faut regarder, et l'on n'a pas regardé. La fente existe, il est matériellement impossible qu'elle n'existe pas, le long du carreau, contre le mastic... dans le sens vertical, bien entendu... »

Le comte se leva. Il paraissait très surexcité. Il arpenta deux ou trois fois le salon d'un pas nerveux, et, s'approchant de Floriani :

« Rien n'a changé là-haut depuis ce jour.. personne n'a mis les pieds dans ce cabinet.

- En ce cas, Monsieur, il vous est loisible de vous assurer que mon explication concorde avec la réalité.
- Elle ne concorde avec aucun des faits que la justice a constatés. Vous n'avez rien vu, vous ne savez rien, et vous allez à l'encontre de tout ce que nous avons vu et de tout ce que nous savons. »

Floriani ne sembla point remarquer l'irritation du comte, et il dit en souriant :

« Mon Dieu, Monsieur, je tâche de voir clair, voilà tout. Si je me trompe, prouvez-moi mon erreur.

- Sans plus tarder.. J'avoue qu'à la longue votre assurance... »

M. de Dreux mâchonna encore quelques paroles, puis, soudain, se dirigea vers la porte et sortit.

Pas un mot ne fut prononcé. On attendait anxieusement, comme si, vraiment, une parcelle de la vérité allait apparaître. Et le silence avait une gravité extrême.

Enfin, le comte apparut dans l'embrasement de la porte. Il était pâle et singulièrement agité. Il dit à ses amis d'une voix tremblante :

« Je vous demande pardon... les révélations de Monsieur sont si imprévues... je n'aurais jamais pensé... »

Sa femme l'interrogea avidement :

« Parle... je t'en supplie... qu'y a-t-il ? »

Il balbutia :

« La fente existe... à l'endroit même indiqué... le long du carreau... »

Il saisit brusquement le bras du chevalier et lui dit d'un ton impérieux :

« Et maintenant, Monsieur, poursuivez... je reconnais que vous avez raison jusqu'ici, mais maintenant... Ce n'est pas fini... répondez... que s'est-il passé selon vous ? »

Floriani se dégagait doucement et après un instant prononça :

« Eh bien, selon moi, voilà ce qui s'est passé. L'individu, sachant que M^{me} de Dreux allait au bal avec le collier, a jeté sa passerelle pendant votre

absence. Au travers de la fenêtre il vous a surveillé et vous a vu cacher le bijou. Dès que vous êtes parti, il a coupé la vitre et a tiré l'anneau.

- Soit, mais la distance est trop grande pour qu'il ait pu, par le vasistas, atteindre la poignée de la fenêtre.
- S'il n'a pu l'ouvrir, c'est qu'il est entré par le vasistas lui-même.
- Impossible ; il n'y a pas d'homme assez mince pour s'introduire par là.
- Alors ce n'est pas un homme.
- Comment !
- Certes. Si le passage est trop étroit pour un homme, il faut bien que ce soit un enfant.
- Un enfant !
- Ne m'avez-vous pas dit que votre amie Henriette avait un fils !
- En effet... un fils qui s'appelait Raoul.
- Il est infiniment probable que c'est ce Raoul qui a commis le vol.
- Quelle preuve en avez-vous ?
- Quelle preuve !... il n'en manque pas de preuves... Ainsi par exemple... »

Il se tut et réfléchit quelques secondes. Puis il reprit :

« Ainsi, par exemple, cette passerelle, il n'est pas à croire que l'enfant l'ait apportée du dehors et remportée sans que l'on s'en soit aperçu. Il a dû employer ce qui était à sa disposition. Dans le réduit où Henriette faisait sa cuisine, il y avait, n'est-ce pas, des tablettes accrochées au mur où l'on posait les casseroles ?

- Deux tablettes, autant que je m'en souviens.
- Il faudrait s'assurer si ces planches sont réellement fixées aux tasseaux de bois qui les supportent. Dans le cas contraire nous serions autorisés à penser que l'enfant les a déclouées, puis attachées l'une à l'autre. Peut-être aussi, puisqu'il y avait un fourneau, trouverait-on le crochet à fourneau dont il a dû se servir pour ouvrir le vasistas. »

Sans mot dire le comte sortit, et cette fois les assistants ne ressentirent même point la petite anxiété de l'inconnu qu'ils avaient éprouvée la première fois. Ils savaient, ils savaient de façon absolue, que les prévisions de Floriani étaient justes. Il émanait de cet homme une impression de certitude si rigoureuse qu'on l'écoutait non point comme

s'il déduisait des faits les uns des autres, mais comme s'il racontait des événements dont il était facile de vérifier au fur et à mesure l'authenticité.

Et personne ne s'étonna lorsqu'à son retour le comte déclara :

« C'est bien l'enfant, c'est bien lui, tout l'atteste.

- Vous avez vu les planches... le crochet ?
- J'ai vu... les planches ont été déclouées... le crochet est encore là. »

Mais M^{me} de Dreux-Soubise s'écria :

« C'est lui... Vous voulez dire plutôt que c'est sa mère. Henriette est la seule coupable. Elle aura obligé son fils...

- Non, affirma le chevalier, la mère n'y est pour rien.
- Allons donc ! ils habitaient la même chambre, l'enfant n'aurait pu agir à l'insu d'Henriette.
- Ils habitaient la même chambre, mais tout s'est passé dans la pièce voisine, la nuit, tandis que la mère dormait.
- Et le collier ? fit le comte, on l'aurait trouvé dans les affaires de l'enfant.
- Pardon ! il sortait, lui. Le matin même où vous l'avez surpris devant sa table de travail, il venait de l'école, et peut-être la justice, au lieu d'épuiser ses ressources contre la mère innocente, aurait-elle été mieux inspirée en perquisitionnant là-bas, dans le pupitre de l'enfant, parmi ses livres de classe.
- Soit, mais ces deux mille francs qu'Henriette recevait chaque année, n'est-ce pas le meilleur signe de sa complicité ?
- Complice, vous eût-elle remerciés de cet argent ? Et puis, ne la surveillait-on pas ? Tandis que l'enfant est libre, lui, il a toute facilité pour courir jusqu'à la ville voisine, pour s'aboucher avec un revendeur quelconque et lui céder à vil prix un diamant, deux diamants, selon le cas... sous la seule condition que l'envoi d'argent sera effectué de Paris, moyennant quoi on recommencera l'année suivante. »

Un malaise indéfinissable oppressait les Dreux-Soubise et leurs invités. Vraiment il y avait dans le ton, dans l'attitude de Floriani, autre chose que cette certitude qui, dès le début, avait si fort agacé le comte.

Il y avait comme de l'ironie, et une ironie qui semblait plutôt hostile que sympathique et amicale ainsi qu'il eût convenu.

Le comte affecta de rire.

« Tout cela est d'un ingénieux qui me ravit, mes compliments. Quelle imagination brillante !

- Mais non, mais non, s'écria Floriani avec plus de gravité, je n'imagine pas, j'évoque des circonstances qui furent inévitablement telles que je les montre.
- Qu'en savez-vous ?
- Ce que vous-même m'en avez dit. Je me représente la vie de la mère et de l'enfant, là-bas, au fond de la province, la mère qui tombe malade, les ruses et les inventions du petit pour vendre les pierreries et sauver sa mère ou tout au moins adoucir ses derniers moments. Le mal l'emporte. Elle meurt. Des années passent. L'enfant grandit, devient un homme. Et alors — et pour cette fois, je veux bien admettre que mon imagination se donne libre cours — supposons que cet homme éprouve le besoin de revenir dans les lieux où il a vécu son enfance, qu'il les revoie, qu'il retrouve ceux qui ont soupçonné, accusé sa mère... pensez-vous à l'intérêt poignant d'une telle entrevue dans la vieille maison où se sont déroulées les péripéties du drame ? »

Ses paroles retentirent quelques secondes dans le silence inquiet, et sur le visage de M. et M^{me} de Dreux, se lisait un effort éperdu pour comprendre, en même temps que la peur, que l'angoisse de comprendre.

Le comte murmura :

« Qui êtes-vous donc, Monsieur ?

- Moi ? mais le chevalier Floriani que vous avez rencontré à Palerme, et que vous avez été assez bon de convier chez vous déjà plusieurs fois.
- Alors que signifie cette histoire ?
- Oh ! mais rien du tout ! C'est un simple jeu de ma part. J'essaie de me figurer la joie que le fils d'Henriette, s'il existe encore, aurait à vous dire qu'il fut le seul coupable, et qu'il le fut parce que sa mère était malheureuse, sur le point de perdre la place de... domestique dont elle vivait, et parce que l'enfant souffrait de voir sa mère malheureuse. »

Il s'exprimait avec une émotion contenue, à demi levé et penché vers la comtesse. Aucun doute ne pouvait subsister. Le chevalier Floriani

n'était autre que le fils d'Henriette. Tout, dans son attitude, dans ses paroles, le proclamait. D'ailleurs n'était-ce point son intention évidente, sa volonté même d'être reconnu comme tel ?

Le comte hésita. Quelle conduite allait-il tenir envers l'audacieux personnage ? Sonner ? Provoquer un scandale ? Démasquer celui qui l'avait dépouillé jadis ? Mais il y avait si longtemps ! Et qui voudrait admettre cette histoire absurde d'enfant coupable ? Non, il valait mieux accepter la situation, en affectant de n'en point saisir le véritable sens. Et le comte, s'approchant de Floriani, s'écria avec enjouement :

« Très amusant, très curieux, votre roman. Je vous jure qu'il me passionne. Mais, suivant vous, qu'est-il devenu ce bon jeune homme, ce modèle des fils ? J'espère qu'il ne s'est pas arrêté en si beau chemin.

- Oh ! certes, non.
- N'est-ce pas ! Après un tel début ! Prendre le Collier de la Reine à six ans, le célèbre collier que convoitait Marie-Antoinette !
- Et le prendre, observa Floriani, se prêtant au jeu du comte, le prendre sans qu'il lui en coûte le moindre désagrément, sans que personne ait l'idée d'examiner l'état des carreaux ou s'avise que le rebord de la fenêtre est trop propre, ce rebord qu'il avait essuyé pour effacer les traces de son passage sur l'épaisse poussière... Avouez qu'il y avait de quoi tourner la tête d'un gamin de son âge. C'est donc si facile ? Il n'y a donc qu'à vouloir et à tendre la main ?... Ma foi, il voulut...
- Et il tendit la main.
- Les deux mains, reprit le chevalier en riant. »

Il y eut un frisson. Quel mystère cachait la vie de ce soi-disant Floriani ? Combien extraordinaire devait être l'existence de cet aventurier, voleur génial à six ans, et qui, aujourd'hui, par un raffinement de dilettante en quête d'émotion, ou tout au plus pour satisfaire un sentiment de rancune, venait braver sa victime chez elle, audacieusement, follement, et cependant avec toute la correction d'un galant homme en visite !

Il se leva et s'approcha de la comtesse pour prendre congé. Elle réprima un mouvement de recul. Il sourit.

« Oh ! Madame, vous avez peur ! aurais-je donc poussé trop loin ma petite comédie de sorcier de salon ! »

Elle se domina et répondit avec la même désinvolture un peu railleuse :

« Nullement, Monsieur. La légende de ce bon fils m'a au contraire fort intéressée, et je suis heureuse que mon collier ait été l'occasion d'une destinée aussi brillante. Mais ne croyez-vous pas que le fils de cette... femme, de cette Henriette, obéissait surtout à sa vocation ? »

Il tressaillit, sentant la pointe, et répliqua :

« J'en suis persuadé, et il fallait même que cette vocation fût sérieuse pour que l'enfant ne se rebutât point.

- Et comment cela ?

- Mais oui, vous le savez, la plupart des pierres étaient fausses. Il n'y avait de vrais que les quelques diamants rachetés au bijoutier anglais, les autres ayant été vendus un à un selon les dures nécessités de la vie.

- C'était toujours le Collier de la Reine, Monsieur, dit la comtesse avec hauteur, et voilà, me semble-t-il, ce que le fils d'Henriette ne pouvait comprendre.

- Il a dû comprendre, Madame, que, faux ou vrai, le collier était avant tout un objet de parade, une enseigne. »

M. de Dreux fit un geste. Sa femme aussitôt le prévint.

« Monsieur, dit-elle, si l'homme auquel vous faites allusion a la moindre pudeur... »

Elle s'interrompit, intimidée par le calme regard de Floriani.

Il répéta :

« Si cet homme a la moindre pudeur... »

Elle sentit qu'elle ne gagnerait rien à lui parler de la sorte, et malgré elle, malgré sa colère et son indignation, toute frémissante d'orgueil humilié, elle lui dit presque poliment :

« Monsieur, la légende veut que Rétaux de Villette, quand il eut le Collier de la Reine entre les mains et qu'il en eut fait sauter tous les diamants avec Jeanne de Valois, n'ait point osé toucher à la monture. Il comprit que les diamants n'étaient que l'ornement, que l'accessoire, mais que la

monture était l'œuvre essentielle, la création même de l'artiste, et il la respecta. Pensez-vous que cet homme ait compris également ?

- Je ne doute pas que la monture existe. L'enfant l'a respectée.
- Eh bien, Monsieur, s'il vous arrive de le rencontrer, vous lui direz qu'il garde injustement une de ces reliques qui sont la propriété et la gloire de certaines familles, et qu'il a pu en arracher les pierres sans que le Collier de la Reine cessât d'appartenir à la maison de Dreux-Soubise. Il nous appartient comme notre nom, comme notre honneur. »

Le chevalier répondit simplement :

« Je le lui dirai, Madame. »

Il s'inclina devant elle, salua le comte, salua les uns après les autres tous les assistants et sortit.

*

* *

Quatre jours après, M^{me} de Dreux trouvait sur la table de sa chambre un écrin de cuir rouge aux armes du Cardinal. Elle ouvrit. C'était le Collier en esclavage de la Reine.

Mais comme toutes choses doivent, dans la vie d'un homme soucieux d'unité et de logique, concourir au même but — et qu'un peu de réclame n'est jamais nuisible — le lendemain l'*Écho de France* publiait ces lignes sensationnelles :

« Le Collier de la Reine, le célèbre bijou historique dérobé autrefois à la famille de Dreux-Soubise, a été retrouvé par Arsène Lupin. Arsène Lupin s'est empressé de le rendre à ses légitimes propriétaires. On ne peut qu'applaudir à cette attention délicate et chevaleresque. »